N° 2136 — 6e Année

CINQ CENTIMES

Mardi 29 Mai 1894

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir.
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

A bonnementontinue sauf avis contraire.

L'EXPRESS DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES

ANNONCES	0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES	0 fr. 50 —
FAITS DIVERS	0 fr. 75 —
LOCALES	1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

NOTRE SECOND
Supplément Illustré

LE SALON DES CHAMPS-ELYSÉES

Le tirage de notre premier SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *étant complètement épuisé, nous ne pouvons donner satisfaction aux nombreuses demandes d'envoi qui nous sont chaque jour adressées.*

Mais, **dans quelques jours,** *paraîtra*

Notre second Supplément illustré

consacré aux œuvres exposées au **Salon des Champs-Elysées,** *et nous prions nos correspondants et vendeurs de nous faire connaître le plus tôt possible le nombre d'exemplaires qu'ils désireront en recevoir.*

Ce second **Supplément illustré** *comprendra notamment la reproduction de deux œuvres qui intéressent particulièrement notre région :*

La **Statue du général Faidherbe,** *par* ANTONIN MERCIÉ;

Et le **Monument de Testelin,** *par notre concitoyen* CORDONNIER.

Une notice descriptive et critique, par notre collaborateur Lionel Moguez, complètera l'œuvre de la gravure, et permettra à nos lecteurs d'avoir une idée précise des deux monuments qui doivent être prochainement élevés à Lille.

Notre second **Supplément illustré** *comprendra, en outre, la reproduction de diverses peintures et sculptures de nos concitoyens du Nord et du Pas-de-Calais, exposées au Salon des Champs-Elysées, et notamment de* MM. BRETON, ADRIEN DEMONT, Mme DEMONT, BREHEU, COMMERRE, HARPIGNIES, E.-H. DELACROIX, MARONIEZ, DUTHOIT, etc.

L'étude détaillée du Salon des Champs-Elysées, par M. Lionel Moguez, fera, enfin, de ce second Supplément illustré une publication artistique très complète, que nous recommandons à tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux choses de l'art et à la réputation artistique de notre région.

Nous en avons retardé de quelques jours l'apparition afin de pouvoir y donner tous nos soins.

Tiré sur très beau papier glacé, il sera mis prochainement en vente au prix de

10 Centimes

Chronique de la Semaine

Il y a longtemps déjà que la *Croix du Nord* nous a habitués à ses calembredaines pour l'exposition, mais cette fois, M. Cyr nous semble avoir mis peu trop dépassé la mesure.

Dans le numéro de la *Croix du Nord* daté du 27 mai, le rédacteur en chef du journal en question fait le procès des républicains de la République et manifeste en termes virulents, sans indignation de ce que l'esprit nouveau n'ait pas mis un frein au torrent des laïcisations.

Il paraît, — qui l'eut jamais pensé ! — que des savants officiels ou officieux ont informé ces jours-ci plusieurs communes qu'elles étaient menacées de voir à bref délai leurs écoles laïcisées.

L'éloquent rédacteur de la *Croix* emprunte même, pour la circonstance à feu Damoclès sa vieille épée toujours suspendue, et dans un geste tragique, sinon nouveau, la fait osciller sur les autres communes encore oubliées.

« Cet ami dans le vaste univers de la *Croix*, qui pas plus et sans grand bruit n'accomplit l'*œuvre infernale* décrétée par les Loges et organisée par le lui même ?

« Quel vraiment quelque chose d'atroce dans cette longue campagne entreprise par les sectaires pour *arracher à Dieu l'âme des petits enfants de France.* »

Jamais on n'avait bravé avec autant d'audace et dans des termes aussi vifs les vœux des populations et fait si peu cas des intérêts de la *patrie*.

M. l'abbé Cyr se demande pour se donner une idée si les vœux des populations étaient hostiles à ces laïcisations, si les électeurs n'auraient pas depuis plus de 20 ans sléger un parlement aux formidable majorité laïcisatrice.

Les électeurs de la République et des républicains sont à ce point de vue d'une haute sévérité.

L'école laïque n'est pas le résultat des manœuvres de quelques sectaires, ainsi que le prétend avec une emphase vraiment à l'ut, le rédacteur de la *Croix*, elle est le résultat de l'état d'esprit d'une nation fatiguée de vivre sous la tutelle du clergé et cherchant à se dégager par des procédés pratiques, du joug que fait peser sur elle depuis trop longtemps la Sainte-Eglise catholique, apostolique et par trop romaine.

La *Croix du Nord* proteste au nom de la liberté contre les laïcisations.

C'est la théorie connue, et pour être rebattue, elle n'en est pas plus convaincante si elle n'est bien sûr que les plus sachons, les plus sérieux, les plus sages, les plus sachons, frappé d'ostracisme les écoles catholiques, par conséquent, obscurs et parfaitement libres de diriger à sa guise l'éducation des enfants.

C'est même en cela que se révèle un des caractères de la liberté, — cette liberté qui n'existe plus, ou du moins n'existe pas.

Il y a, toutefois, une chose qui nous surprend, c'est que les écoles catholiques aient encore tant d'adhérents étant donné le déplorable système d'éducation qu'on y reçoit.

Les ecclésiastiques, qui doivent représenter aux yeux des populations les échantillons les plus remarquables de l'enseignement catholique, en sont, à l'heure actuelle, à emprunter au catéchisme poussiéreux les formules ordinaires de leur prose à l'usage des fidèles.

Le bon ton d'autrefois a fait place à cette phraséologie spéciale qu'on appelle l'argot.

Ou ne lutte plus avec des arguments contre l'adversaire du jour. On l'injurie, ce qui est plus commode ; on ne s'arrête même pas devant une robe de femme. Les respects de jadis ont fait place à la gross ièreté coutumière et c'est ainsi que nous trouvons dans la *Croix du Nord*, sous la signature de M. Cyr, cette appréciation révoltante à l'égard de nos instituteurs :

« Dans nos villes même, bien que la laïcisation soit plus ancienne, bien que l'on y soit en général moins fidèle aux vieilles traditions chrétiennes, bien que enfin les influences officielles y soient plus puissantes et que les faits d'intimidation y soient moins rares, ne voit-on pas la plupart des parents, même les indifférents au point de vue religieux, préférer les maîtres chrétiens à ces jeunes gens, *à ces demi-savants qui viennent de parler Etat sans Dieu, pervertir la jeunesse par un enseignement athée ?* »

C'est là le langage actuel des ecclésiastiques,

C'est de cette façon qu'ils traitent aujourd'hui les vaillantes femmes qui ont accepté la tâche délicate d'éducatrices de l'enfance.

Brave père de famille qui par ton labeur a su élever ta fille jusqu'au rang, distingué dans la hiérarchie intellectuelle, d'institutrice ou de professeur, voilà comment nos abbés qualifient celle en qui tu as mis toutes tes fiertés de père.

En entrant dans l'enseignement, c'est-à-dire dans une carrière ingrate entre toutes et faites de sacrifices dont la pauvre femme seule connaît toute l'étendue, elle est entrée du même coup dans la catégorie des *donzelles*.

Ce sont nos abbés talons-rouges qui la qualifient de la sorte.

C'est la *Croix du Nord* qui crache ainsi à la face de ces vaillantes créatures dignes de tous les respects, la brave sacerdotale plus venimeuse que celle de certains crapauds.

Eh bien, vraiment, monsieur l'abbé Cyr, s'il fallait citer un exemple de ce que produit l'éducation cléricale, nous pourrions nous contenter de reproduire votre prose.

Elle est de nature à faire naître dans tous les cœurs honnêtes, une impression de dégoût intense.

A l'école laïque, que vous semblez mépriser si fort, on apprend du moins à respecter les femmes ; on y enseigne que l'invective doit s'arrêter devant la faiblesse. On n'y apprend pas à livrer bataille contre des jupons.

Si l'enseignement laïque n'avait que cette supériorité sur l'enseignement catholique, ce serait déjà suffisant pour que nous, vrais, nous républicains, le droit de nous en glorifier.

***

Il paraît, que le pays assiste en ce moment « à une tentative désespérée de tous les violents et les sectaires pour s'opposer à ce mouvement d'apaisement et de pacification qui entraîne le pays tout entier. »

C'est à propos de Jeanne d'Arc que ces lignes ont été écrites dans le numéro de la *Dépêche* paru hier matin.

Le parti réactionnaire ne rêve, paraît-il, que pacification. Il s'en va bêlant doucement, prêt à tous les sacrifices pour obtenir cette ère de calme et de tranquillité dont le pays a tant besoin.

Ce sont les républicains qui s'opposent à ce retour aux époques préhistoriques de l'âge d'or.

La France deviendrait une province du beau pays d'Eldorado si tout le monde marchait dans la voie où est entré le parti clérical.

Cette constatation est tout à fait touchante et une larme coule parfois au coin de l'œil en présence du spectacle attendrissant des renoncements désintéressés de nos adversaires politiques.

Par contre, on n'imagine pas combien nous avons, nous autres républicains d'irritation d'esprit.

Voilà Jeanne d'Arc, par exemple.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que cette vaillante fille occupe dans notre histoire nationale une page admirable. On admet unanimement qu'elle sauva la France. On reconnaît qu'elle mérite tous les hommages et tous les respects.

Et pourtant, voici le Sénat qui fait un accueil très réservé à la proposition de M. Joseph Fabre tendant à l'institution d'une fête Nationale en l'honneur de la pucelle d'Orléans. Qui peut comprendre cette anomalie ?

Et la *Dépêche* en déduit que l'étroitesse d'esprit des républicains apparaîtra plus odieuse et plus mesquine.

Notre confrère n'oublie qu'une pelaé dans son histoire : c'est que les amis des cléricaux ont tout fait encore tout ce qu'ils peuvent pour empêcher le projet d'une fête nationale de Jeanne-d'Arc d'aboutir.

Après avoir donné le caractère d'une manifestation religieuse aux hommages à rendre à Jeanne ils tentent aujourd'hui de mettre la fête projetée en opposit on avec la fête du 14 juillet.

Nous n'inventons rien.

Jugez-en plutôt par cet extrait de la *Vraie France* du mercredi 23 mai :

« Entre nous qui savons pour Jeanne d'Arc une fête vraiment nationale, où tous les cœurs soient unis dans l'amour de la commune patrie, *et qui ne saurait se célébrer le dans anniversaire d'une journée de honte, de trahison et de sang,* les Loges viennent, de promouvoir, le gouvernement a souscrit à cet infâme jugement. Mais qui donc, des Loges ou de nous, peut bien avoir semé à exciter les ferments de la guerre sociale et religieuse ? »

Et ils ont le toupet incroyable de dire que les républicains sont opposants au mouvement général d'apaisement et de pacification qui entraîne ce pays.

Jamais eux — les cléricaux — n'ont songé un seul instant à accaparer Jeanne d'Arc au profit d'un parti.

Ils veulent simplement se servir d'elle pour anéantir la Fête Nationale du 14 juillet.

Ils cherchent à opposer à une manifestation républicaine, une manifestation cléricale et ils s'indignent que les opportunistes s'unissent aux radicaux pour empêcher cette petite combinaison d'abutir.

Nous convenons que les républicains ont véritablement le caractère mal fait mais vraiment, à moins de mériter un brillant classement dans la catégorie des jobards, il nous semble difficile d'accueillir avec enthousiasme les propositions désintéressées des doux disciples de l'agneau pascal.

Quand les cléricaux auront cessé de jouer du serpent d'église autour de Jeanne d'Arc, nous verrons à rendre à sa mémoire de solennels hommages, mais pour l'instant, on chante véritablement trop de cantiques pour faire entendre des cantates.

Nous attendons des temps meilleurs.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

AGRICULTURE

SOIGNONS NOS FUMIERS !

Nos ancêtres disaient qu'on peut juger du degré d'intelligence d'un cultivateur par les soins qu'il donne à son fumier.

Tous, nous sommes d'accord sur ce point que le fumier de ferme est l'engrais par excellence sans lequel la culture est généralement impossible.

Il est donc évident qu'il joue dans toute exploitation agricole un rôle prépondérant et que nos efforts doivent tendre à en favoriser la production en quantité convenable et surtout au plus bas prix possible.

Malheureusement, dans beaucoup de fermes encore, on ne tient nullement compte des conditions requises pour la bonne confection du fumier ; on voit encore parfois le purin se répandre dans la cour en petites flaques et, à la première ondée, couler dans l'abreuvoir où les animaux vont boire ; ou bien se répandre dans la rue pour y communiquer une odeur infecte et s'en aller de là dans les abreuvoirs.

On comprend difficilement un tel état de choses, lorsque la perte occasionnée par une cour malsagnolée a été signalée si souvent dans les réunions agricoles et dans les conférences faites par nos professeurs d'agriculture, et il est urgent qu'il disparaisse au plus vite.

Voyons un peu quel est le procédé le plus rationnel pour le bon entretien des fumiers.

Dans la plupart des fermes, les litières sont sorties des écuries tous les jours ou tous les deux jours ; pour la litière des chevaux, il est avantageux de la laisser assez longtemps, pour qu'elle soit imbibée d'urine.

Ai sortir des étables, le fumier doit être placé dans une fosse par couches régulières et tassé de manière à empêcher ainsi le développement des moisissures.

Pour cela, il suffit d'entourer la fosse de barrières et d'y entretenir quelques animaux qui piétineront constamment les tas et rendront la masse homogène.

A mon avis, la fosse au fumier ne sera parfaite que si elle est abritée par une toiture que l'on peut faire à bon marché et qui garantisse le fumier en même temps que les animaux contre les ardeurs du soleil et les pluies excessives.

Si le tassement est suffisant et si la litière des chevaux a été mélangée à celle des vaches, il n'est pas nécessaire, même en été, de pratiquer les arrosages ; ce qui devient indispensable, et la surface est exposée à l'air libre.

Il va sans dire que le fond de la fosse devra être imperméable et avoir une pente légère pour que le purin puisse s'écouler, s'il était en excès, dans une citerne y attenant.

Le bord en sera relevé de manière que les eaux de pluie ne puissent y pénétrer.

On en retirera un grand avantage de mettre le fumier à l'abri des influences atmosphériques et de l'arroser une fois par semaine d'urine.

Les agriculteurs très tôt à placer le fumier sous des hangars à cause de la dépense occasionnée par l'établissement et l'entretien des bois de la charpente, facilement altérés par les émanations qui se dégagent du tas.

Pour ce qui concerne la dépense d'établissement il n'est pas nécessaire d'y mettre de leur argent, sera bientôt récupérée par les résultats obtenus à cause de la qualité de l'engrais.

D'un autre côté, la charpente devient très durable si elle est recouverte d'une simple souche de chêne ou de goudron ; en effet elle ne sera pas atteinte par les émanations ammoniacales qui seront insignifiantes, si le fumier est bien tassé et si l'on a la précaution d'y répandre tous les jours du phosphate fossile pur couche au moyen d'un sac à deux décimes pour la disposer dans la fosse, les sacs employés pour être d'un kilo par tête de bétail et par jour.

Depuis Joulie et Grandeau, les phosphates minéraux qui, employés directement sont peu assimilables dans les terres ordinaires, se trouvent beaucoup plus rapidement assimilables, si ils ont été préalablement mélangés au fumier ; car s'ils sont rendus à un état très grand de ténuité, ils subissent les effets des fermentations du fumier et deviennent plus assimilables.

C'est un moyen fort économique de se procurer du phosphate assimilable ; les fumiers sont avec raison le élément qui leur fait généralement le plus défaut et la déperdition du phosphate est faite très également dans les champs en même temps que celle du fumier.

Si les conditions générales que je viens d'énoncer, et les principes raisonnés que tout bon cultivateur doit observer relativement à la conservation et à l'emploi du fumier sont mis en pratique, nous verrons bientôt des récoltes plus abondantes et nous nous persuaderons que les profits de la ferme sont en rapport avec la quantité et l'qualité du fumier produit.

En d'autres termes, s'il est nécessaire de compléter le fumier par des engrais commerciaux, il est d'abord indispensable de tirer tout le parti possible de ce que l'on a sous la main et que l'on néglige trop souvent.

BECHELET.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LA CRISE ministérielle

(De nos correspondants particuliers)

Les démarches de M. Dupuy

Les refus de MM. Burdeau et Poincaré

Paris, 27 mai. — M. Charles Dupuy a consacré sa journée de dimanche à conférer avec un certain nombre d'hommes politiques. Le Président de la Chambre s'était dès la première heure de la matinée rendu auprès de M. Burdeau pour causer avec lui de la situation et lui demander si le cas échéant il consentirait à reprendre le ministère des finances. M. Burdeau aurait décliné cette offre éventuelle ; toutefois ses amis ne désespèrent pas d'obtenir de son dévouement qu'il revienne sur sa détermination.

M. Poincaré, pressenti de son côté par M. Dupuy, n'a pas cru pouvoir assumer la tâche de diriger le ministère des finances.

M. Dupuy à l'Elysée

Vers la fin de la journée M. Dupuy s'est rendu à l'Elysée pour faire part au Président de la République des impressions qu'il avait recueillies au cours du premier examen de la situation.

A la Chambre

Il ne fallait rien moins que la curiosité des députés et le devoir des journalistes pour remplir, en ce dimanche ; la vaste salle des séances du Palais-Bourbon.

Pendant toute l'après-midi on s'est demandé : « M. Dupuy réussira-t-il à former un cabinet ? et aussi : M. Dupuy voudra-t-il réussir ? A six heures il n'est pas encore possible de formuler une réponse à cette double question.

On sait cependant que le Président de la Chambre est allé à l'Elysée à cinq heures et qu'il en est revenu à six heures, qu'il a mis M. Carnot au courant de ses démarches et qu'il va continuer ses négociations. Voilà à peu près tout ce que l'on sait.

Les gens bien informés — ils sont légion dans le palais de la Paix — assurent que la pierre d'achoppement de la combinaison est le portefeuille des finances. M. Burdeau que M. Dupuy a vu ce matin a opposé un refus catégorique à l'offre qui lui avait été faite de reprendre son poste. M. Boucquet, le ministre des colonies, démissionnaire a refusé la lourde succession de M. Burdeau. Quant à M. Poincaré il a refusé formellement le portefeuille. Il en accepterait un autre qui qu'il soit, mais de celui-là il n'en veut à aucun prix.

C'est sans enthousiasme que M. Dupuy a accepté de continuer ses négociations. On dit qu'il ne rien sinon et que force lui sera bien demain de prendre son tablier.

Mais à l'Elysée on tient beaucoup au président de la Chambre et M. Carnot ne voudra négliger pour assurer la résistance du cabinet, il usera de son ascendant pour décider un homme politique à accepter les finances.

Les intentions des modérés

Nous faisions allusion hier à une solution de la crise qui serait le modéré. C'est celle qu'on insterait à faire revenir M. Casimir Périer demain par la Chambre.

Le règlement de cette combinaison permettrait de différer, mais de questionner les ministres d'outre-mer. Or une question doit se poser devant M. Casimir Périer sur le traité Anglo-Congolais. Aucun ordre du jour ne peut suivre la réponse du ministère, mais la Chambre peut voter une résolution conçue en ces termes.

« La Chambre confiante dans les déclarations que viennent de faire les ministres à ... pour leur former la question interpellation. »

DERNIERS BRUITS

Le dernier bruit de l'après-midi est le suivant. M. Dupuy échouerait ; que M. Goblet serait mis en demeure de former un cabinet à sa nuance, qu'il Rebouera et que M. Carnot reviendrait à M. Dupuy, sauf rédéchir pour le Quai-d'Orsay. M. Casimir Périer ou Trédaniel ou M. Goblet.

D'UN AUTRE CORRESPONDANT

En temps de crise ministérielle, les dimanches n'existent pas. Les portes du Palais-Bourbon sont grandes ouvertes et les députés y accourent dans les soulèvre abondant commissaires. Chambre tenait séance publique ce jour-ci point, en effet, il meilleur endroit d'où l'on puisse suivre la marche des événements ? Aussi, durant toute l'après-midi, la salle des Pas-Perdus était elle très mouvementée. Des groupes nombreux s'étaient formés autour de quelques personnages politiques influents, et l'on discutait à perte de vue sur les suites de la démission du président, sur les chances de la formation du tout nouveau ministère. On a montré assez généralement surpris des difficultés que M. Charles Dupuy rencontre dans l'accomplissement de sa tâche.

***

De ces difficultés, la plus considérable est sans contredit celle qui soulève l'attribution du portefeuille des finances. Il n'est pas commode, en effet, de trouver un ministre des finances capable de substituer un système budgétaire de M. Burdeau un autre système qui puisse être accepté à la fois par la Commission du budget et par la Chambre. M. Poincaré ayant déclaré ce matin à M. Dupuy qu'il ne croyait pas pouvoir assumer ni aussi lourd fardeau, le président de la Chambre a successivement offert le portefeuille des finances à deux des membres du Cabinet démissionnaire MM. Burdeau et Boulanger, mais tous deux ont refusé, déclarant comme raison que le gâteau, à de la seule main ministérielle les obligeait à suivre leurs collègues dans leur retraite.

On a également mis en avant pour ce portefeuille le nom de M. Jules Roche, mais divers hommes politiques pensent que l'entrée dans le nouveau cabinet de l'ex-ministre du commerce priverait M. Dupuy de certains concours qui lui paraissent indispensables.

Les pessimistes déclarent même que M. Dupuy ne parviendrait pas à trouver un titulaire pour ce ministère ès finances et que ce serait là la pierre d'achoppement contre laquelle viendrait échouer sa combinaison.

Dans ce cas, ajoutent-ils, le Président de la République devra forcément essayer de former un cabinet radical homogène avec M. Bourgeois ou M. Brisson ; au besoin même avec M. Goblet. Quoi qu'il en soit, M. Dupuy n'a pas moins continué activement ses démarches, conférant successivement avec divers membres du Parlement, tels que MM. Guérin, Poincaré, Félix Faure et Dupuy-Dutemps. Il espérait donc encore pouvoir mener à bien la tâche qui lui a été confiée par le président de la République.

***

On se montrait, vers 4 heures, assez découragé à la Chambre sur les démarches de M. Dupuy. Ses amis avaient une attitude qui indiquait que celui-ne marchait point et déjà disaient qu'il n'aurait rien aujourd'hui.

A cinq heures moins dix, la nouvelle s'est répandue qu'il aurait au contraire quelque chose. M. Dupuy venait de quitter l'hôtel de la présidence et de monter en voiture avec MM. Poincaré et Dele ... le futur président du Conseil et les deux ministrables se rendaient à l'Elysée.

Evidemment cet entretien avec M. Carnot devait être décisif ; en tous cas, il semblait de bon augure aux parlementaires.

On espérait que M. Carnot saurait faire cesser chez M. Poincaré toutes ses hésitations à prendre le portefeuille des finances qui retardent la solution de la crise.

Quoqu'il en soit, on croit qu'après cet entretien il y aura une communication susceptible de faire cesser l'obscurité dans laquelle on a vécu aujourd'hui.

***

M. Dupuy a vu seul le président de la République. C'est donc à tort que l'on a annoncé que M. Delcassé et M. Poincaré, partis avec lui du Palais-Bourbon, avait été reçus en même temps que lui par M. Carnot.

***

Dans l'entrevue que M. Dupuy a eue à cinq heures avec M. Carnot, il lui a fait part de tous ses efforts ainsi que des difficultés qu'il rencontrait.

Il est évident que dans un cabinet nouveau ne sera pas prêt au moment de la séance de la Chambre. On dit déjà que les députés s'ajourneront à jeudi.

Il n'y a pas lieu de croire au bruit qui s'est répandu ce soir d'une manifestation parlementaire qui aurait pour objet de forcer le tout ou tel cabinet. Cette manifestation serait inconstitutionnelle et aucun président de la Chambre ne consentirait à mettre aux voix un ordre du jour de ce genre.

Les groupes seuls peuvent dans leurs réunions exprimer leur avis en pareille matière.

Mentionnons un incident d'après lequel M. Dupuy a fait songé à demander à M. Casimir Périer de conserver le portefeuille des affaires étrangères. Il semble très douteux que M. Dupuy ait pu proposer cela à M. Casimir-Périer.

DERNIÈRE HEURE

Incertitude sur la situation

La même incertitude sur l'issue que pourrait recevoir la crise règne ce soir dans la milieux politiques. M. Dupuy demeure toujours chargé officiellement de la démission. Mais tant de bruits les plus contradictoires courent sur ses intentions et sur les difficultés qu'il rencontre que personne n'ose avancer à il réussira.

LE CONGRÈS

des employés de chemins de fer

Séance de nuit

Paris, 27 mai. — Le Congrès a tenu une séance de nuit pour discuter la nécessité de la révision des règlements, circulaires, consignes, etc., à propos de cette question, un orateur déclare qu'on ne sait pas ce qu'on fait jour : « Notre ... pour le compte des arrêtés ministériels. — Non, le ... ministère ne demande le perfectionnement ... pas assez à vos propres arrêtés. » Et l'orateur conclut qu'arrêtés et règlements sont défectueux et doivent être revisés.

La discussion devient de plus en plus confuse. Quelques orateurs citent des exemples de surmenage, même chez les femmes, obligées de faire des heures supplémentaires sans rétribution. La révision est adoptée dans ces termes : « Tous les règlements et circulaires ... seront revisées immédiatement. »

A dix heures, entrée des délégués qui viennent tardive comme de leur mission après ... Cette fois l'attention est générale.

Le rapporteur, M. Lejeur, du Midi, prend la parole :

— Les questions suivantes ont été posées à tous les directeurs sans exception.

1° Avez-vous reçu non ...

2° Avez-vous transmis au conseil d'administration ?

Réponse :

L'Etat a transmis les revendications au conseil d'administration qui n'a pas répondu.

L'Est déclare qu'il ne peut répondre, tout en reconnaissant la légalité du syndicat.

Même réponse à l'Orléans.

L'Ouest déclare qu'il n'a ... de ... entre ... et ses agents.

L'Nord déclare qu'il ... avis des autres compagnies.

La Ceinture ne peut pas répondre étant donné qu'il y a plusieurs syndicats.

La direction du P.-L.-M. ne peut donner aucune réponse sur les desiderata des syndicats.

La direction du Midi dit que la compagnie a fait tout ce qu'elle a pu pour améliorer le sort des employés, mais qu'elle ne peut faire davantage étant donné la situation des affaires.

Le tumulte s'accentue.

— L'impression de la commission, dit le rapporteur, est qu'on ne s'est pas occupé du tout de nos brochures, et qu'on s'occupe plus dans les compagnies de faire rentrer les millions pour payer les dividendes.

La conclusion de la commission est que le congrès n'a qu'à maintenir les revendications de 1893.

Le délégué de Toulouse prend la parole pour proposer, au contraire, de modifier le programme de 1893 dans le sens de la modération.

Le minimum de 1,800 francs, par exemple, lui aurait trop élevé pour les hommes d'équipe, les poseurs de la voie, tous les humbles de la corporation, 1,200 francs seraient suffisants et, du moins, y aurait-il quelque chance de les obtenir. (Réclamations).

Le président dépose l'ordre du jour suivant :

« La commission des revendications vu la mauvaise foi des compagnies, demande au Congrès de ne maintenir les revendications de 1893 et passe à l'ordre du jour. »

De vives protestations s'élèvent contre la motion du délégué de Toulouse. On oserait dit qu'il est impossible de vivre avec 1 200 francs.

— J'ai vécu avec 95 francs, répond le délégué de Toulouse.

Enfin, l'ordre du jour de la commission est adopté, et les revendications de 1893 maintenues.

La réunion publique

Une nouvelle réunion a été tenue au Congrès des chemins de fer. En voici l'ordre du jour voté à l'unanimité :

« Les employés et ouvriers des chemins de fer réunis le 27 mai, après avoir entendu les délégués du Congrès national de la corporation, déclarant s'associer publiquement et approuver le programme des revendications déjà établies. Ils sont heureux de voir leurs défenseurs à la Chambre affirmer leur dévouement à leurs intérêts et en les remerciant ils expriment la ferme espérance que l'heure du triomphe sonnera bientôt quand le nombre le voudra.

Après l'adopt on de cet ordre du jour les seuls cris poussés ont été : Vive la France ! Vive le Syndicat !

ANNIVERSAIRE de la semaine sanglante

Au cimetière de Clichy

Paris, 17 mai. — Dans la matinée, vers onze heures, un groupe composé d'une trentaine de manifestants s'est présenté au cimetière de Clichy et s'est dirigé vers la tombe de Ferré.

Trois couronnes d'immortelles rouges ont été déposées.

L'un des manifestants s'est avancé et allait prendre la parole lorsque M. Bry, commissaire de police de Clichy, est intervenu et lui a déclaré qu'en vertu des ordres prescrits il s'opposait à ce qu'aucun discours fut prononcé.

Les manifestants se sont retirés au cri de « Vive la Commune ! »

Au Père-Lachaise

2 heures. — Dès huit heures du matin, à l'occasion de l'anniversaire de la semaine sanglante, toutes les portes du Père-Lachaise ont été occupées militairement et fermées au public, à l'exception de la porte principale qui ouvre sur le boulevard de Ménilmontant, en face de la rue de la Roquette. La matinée a été absolument calme.

C'est seulement à partir de midi et demi que les délégations socialistes ont commencé à arriver. Elles se rendent presque toutes à la salle Lexcellent, qui est située au coin du boulevard de Ménilmontant et de la rue du Repos. Tous les groupes socialistes ont envoyé des délégués.

Beaucoup ont envoyé des couronnes en immortelles rouges.

Des immortelles et de minuscules drapeaux, également rouges, sont distribués aux manifestants. Le rez-de-chaussée et le premier étage de l'établissement Lexcellent regorgent de monde.

Dans les groupes qui se forment, on discute avec animation sur l'attitude à garder en présence du déploiement de forces de la police. Certains toyens proposent d'aller au cimetière Montmartre, d'autres de se remettre la manifestation à huitaine. La comité d'organisation et les députés socialistes affirment que les manifestants seront sur le champ pour prendre une décision sur le coup de la tenir.

Des gardes municipaux à pied et des agents de la 8e brigade de réserve sont ... ces agents stationnent sur le ... autre. D'autres l'établissement ... serre-plein vu sin de ...

A l'intérieur du Lexellent.

A l'intérieur du cimetière, des gardes municipaux à pied sont postés dans la grande allée qui mène à la chapelle ; d'autres, au nombre de deux cents environ, gardent les abords du mur des fédérés. Au total, les forces se composent de 500 gardes à pied, 150 gardes à cheval, et 600 gardiens de la paix.

M. Lépine, que nous rencontrons sur le boulevard de Ménilmontant, nous dit : « Pas de drapeaux rouges, pas de discours en plein air ! Telle est la loi que je suis chargé de faire exécuter. »

Les non fédérés peuvent entrer au cimetière par petits groupes et déposer leurs couronnes où ils voudront ; mais c'est tout. »

Manifestation ajournée

3 h. 30. — Le bruit d'une prétendue manifestation, auquel se sont joints les journaux socialistes présents, a décidé qu'en présence des mesures prises, la manifestation était remise à huitaine ou plus tard.

Elle aura lieu, d'après les termes de la délibération, « quand nous aurons un ministère propre. »

Les couronnes ont été laissées à la salle Lexcellent pour y être reprises le jour où cette manifestation aurait lieu.

Deux réunions publiques ont été immédiatement improvisées à la salle Lexcellent, l'une au premier étage, où M. Vaillant, député, a pris la parole, l'autre dans la cour, où on a entendu MM. Clovis Hugues et Vivian.

Tous ces orateurs ont naturellement protesté contre les mesures prises par la police.

Au nur des fédérés on n'a tenté de prononcer aucun discours.

Les porteurs de la couronne de l'*Intransigeant* ont voulu entrer dans le cimetière suivis d'un petit cortège.

M. Lépine qui se trouvait là, leur a déclaré que seul le pouvaient entrer les porteurs de la couronne et non les personnes qui les accompagnaient.

Tout en rien, leur a fait réponse. Les porteurs ont fait demi tour et sont allés déposer leur couronne dans un magasin de voitures.

Un grand nombre de délégués se rendent à